



LA GARANTIE LOCATIVE 9 ANS FERME SANS FRANCHISE - 100 % DU LOYER

Impayés, Détériorations, Protection Juridique

Durée 9 ans ferme

Loyers impayés et frais de contentieux Durée illimitée (plafond 80 000 euros)
100 % du loyer et des charges

Détériorations immobilières 9 500 euros TTC par sinistre et par locataire

Protection juridique 5 000 euros TTC par sinistre

Absence de locataire

Durée 9 ans ferme

Nombre de sinistres Illimité
Durée de la vacance 12 mois par sinistre
100 % du loyer brut hors charges

Franchise Pour un T1 : aucune
Pour un T2 : aucune
Pour un T3 - T4 - T5 : aucune

L'ensemble de ces garanties sera acquis au Réservataire à la condition que celui-ci :

- Confie la gestion de son bien à la société LOFT ONE - 78 CHEMIN DES SEPT DENIERS - CS 40301 31203 TOULOUSE CEDEX 2 (Carte Professionnelle n° 0423. Honoraires appliqués 6,69 % HT soit 8,00 % TTC sur les encaissements (TVA 19,6 %)).
- Et adhère au contrat d'assurance lié à cette garantie.

Le Réservataire déclare accepter, sans obligation pour lui d'y souscrire, la faculté de bénéficier des garanties ci-dessus exposées. Le coût total de ces garanties locatives s'élève à 4,50 % TTC des quittancements.

Nom Acquéreur

Résidence..... Lot n°

Loyer mensuel garanti Scellier
 Scellier majoré

Fait en trois exemplaires originaux, à le

Le Groupe CARRERE

Le(s) Réservataire(s)

